

Compte rendu du Conseil d'administration du CCAS du 24 JUIN 2022

PRESENTS: F. LOUIS, A. DIDIER, L. FORESTIER, D. EPIPHANE, G. DUBROMEL, P. DURAND

ABSENTS EXCUSES: C. NOUVEL-ROUSSELOT (pouvoir à A. DIDIER), D. MULLER, D. VAUTIER (pouvoir à F. LOUIS)

AUTRES PRESENTS: W. BRARD - P. PASQUET

Madame Anouchka DIDIER est nommée secrétaire de séance.

Ouverture de séance : 11h00

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11/02/2022

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte-rendu du Conseil d'Administration du 11 Février 2022.

2 – OCTROI DES SUBVENTIONS 2022

Nom de l'association	Objet	Demandes 2022	Proposition de versement 2022
SUBVENTION EXCEPT	Croix Rouge pour UKRAINE	NON PRECISE	2 500 €
LES RESTOS DU CŒUR DEAUV/TROUV/TOUQUES	Association caritative	NON PRECISE	750 €
COMITE DE DEAUVILLE ASSOCIATION VALENTIN HAUY	Aide aux mal voyantes	NON PRECISE	200 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS DE TOUQUES	Amicale jeunes sapeurs-pompiers	NON PRECISE	300 €
SECOURS DE LA COTE FLEURIE	Association caritative	1 500 €	1 000 €
LES PETITS FRERES DES PAUVRES	Aides aux personnes agées	500 €	500€
APAEI PAYS D'AUGE LISIEUX ET FALAISE	Aide parents amis handicap. Ment	500 €	500€
ASPEC ASSOCIATION SOINS PALLIATIFS EN CALVADOS	Action sociale Soins palliatifs	300 €	300€
AFSEP ASSOC FRANCAISE DES SCLEROSES EN PLAQUES	Action sociale sclérose en plaques	NON PRECISE	0€
CROIX ROUGE FRANCAISE - UNITE LOCALE DEAUVILLE	Action humanitaire d'entraide	3 000 €	2 500 €
S/TOTAL A REAFFECTER		5 800 €	8 550 €
RAPPEL RESTE A REAFFECTER			18 500 €
RESTE A REAFFECTER			9 950 €



A. DIDIER explique et précise chaque demande de subvention d'après le tableau ci-dessus. La demande de subvention concernant l'association française des scléroses en plaques a été ajournée car le dossier de demande est incomplet.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, à l'unanimité, OCTROIE les subventions 2022.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:

F. LOUIS présente le rapport d'activité 2021 du CCAS :

 Le rapport d'activité 2021 du CCAS est un travail de bilan. C'est un document qui cherche à décrire les fonctionnements qui sont mis en place et les différentes actions qui ont été menées durant l'année.

Thématiques majeures abordées : Expulsion logement, vaccination, aides facultatives liées à l'énergie et aux bons alimentaires, permanence CAF et bénéficiaires du RSA...

F. LOUIS précise que le CCAS a organisé deux actions avec le CLIC. Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) est une structure départementale implantée à Pont l'Evêque à destination des personnes âgées. C'est un guichet d'informations pour les personnes âgées et leurs familles ainsi que pour les professionnels. Cette structure conduit un programme d'animations et anime un réseau de gérontologie sur le secteur.

La première action comprenait une conférence sur le fonctionnement de la mémoire ainsi que des exercices d'entraînement liés à la mémoire. Cette conférence a été suivie d'une série d'ateliers pour une dizaine d'inscrits. Cette première action a bien fonctionné.

La deuxième action « Printemps des CLIC » a abordé le thème de l'utilisation du smartphone lors d'une conférence et plusieurs stands liés au numérique ont pu être visités à ce même moment. 8 ateliers seront proposés dans le prolongement de cette action.

De plus, un conseiller numérique du département tient une permanence deux fois par mois au CCAS de Touques afin d'aider de façon individuelle chaque personne ayant des questionnements liés à l'utilisation du numérique. Cette action est ouverte à tous.

Un temps d'échange a lieu auquel chaque membre du Conseil d'administration prend part sur ces différents points.